



Question juridique : obtenir l'archive de mon père

Par Visiteur

Salut,

ma question est d'obtenir l'archive de mon pere d'abord.
ou un extrait de naissance pour autre chose c'est encore tot.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Pour cela vous devez vous adresser aux services de l'état civil du lieu où votre père est né.

cordialement